

DECISION DU MAIRE

N°549

DATE
19 juin 2026**Attribution du marché n°26-029 relatif aux travaux de reconstruction de l'espace Corneille après incendie (2 lots)**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22, 4^{ème} alinéa, L.2131-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles R. 2123-1 et suivants relatifs à la procédure adaptée,

Vu la délibération n°5 du Conseil municipal du 29 mars 2026 portant délégations accordées par le conseil municipal au Maire,

Vu le budget communal,

Vu le rapport d'analyse des services,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) en date du 22/04/2026, annonce n°26-40983 et sur le site achatpublic.com du 22/04/2026 au 18/05/2026,

Considérant qu'il a été reçu 6 offres,

Numéro de pli	Nom du candidat	Lot
1	BATI SERVICES	1, 2
2	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES IDF	2
3	TINO RC	1
4	CURATECH	1
5	OMNIUM OUVRAGES	1
6	PROMOFI	1, 2

Considérant qu'à l'issue de la procédure, le pouvoir adjudicateur a décidé, lors de la séance d'attribution de la Commission de validation des marchés à procédure adaptée du 12 juin 2026 d'attribuer le marché aux sociétés suivantes :

LOT	CANDIDATS RETENUS	MONTANT HT DE L'OFFRE
26-029A : Lot n°1 : charpente/couverture, menuiseries intérieures/extérieures, peintures, sols souples/carrelage,	OMNIUM OUVRAGES	115 442,88 € ☒ Montant du DQE masqué

curage/maçonnerie/plâtrerie/doublages, isolation thermique par l'extérieur		
26-029B : Lot n°2: Electricité, plomberie/VMC	EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES IDF	23 032,16 € ☒ Montant du DQE masqué

DÉCIDE :

Article 1 :

D'attribuer les marchés relatifs aux travaux de reconstruction de l'espace Corneille après incendie aux sociétés suivantes et de fixer les dépenses définies comme suit :

LOT / MARCHE	ATTRIBUTAIRES	MONTANT MAXI (accord-cadre à bons de commande)
LOT 1 : charpente/couverture, menuiseries intérieures/extérieures, peintures, sols souples/carrelage, curage/maçonnerie/plâtrerie/doublages, isolation thermique par l'extérieur	OMNIUM OUVRAGES 24 rue de Gisors 95300 Pontoise	600 000 € HT
LOT 2 : Electricité, plomberie/VMC	EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES 37 rue Charles Jeanneret 78300 Poissy	300 000 € HT

Article 2 :

Le marché est conclu pour une période de 2 ans à compter de la date de réception de la notification valant ordre de service de démarrage des prestations.

Article 3 :

D'imputer les dépenses d'investissement afférentes à ce marché et pour la Ville de Poissy sur les crédits inscrits au budget, nature : 21318, fonction : 338 et n°AP : OP0006

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint Cloud – 78 000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Germain en Laye.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 26/06/2026